

Organisateur
de pèlerinages
depuis 1990



Nous vous accompagnons
vers des destinations
qui font voyager l'âme

Vivez un pèlerinage EN Bretagne !

DU LUNDI 24
AU VENDREDI 28 MARS 2025
(5 JOURS/4 NUITS)

Diocèse de
Lille 
Service des Pèlerinages 

Proposé par
le diocèse de Lille

Le pèlerinage
est accompagné
par Mgr Laurent Le Boulc'h,
Archevêque de Lille
et par le père
Jérôme Vanderschaeve.

PROGRAMME du pèlerinage en Bretagne

Jour 1 : lundi 24 mars

Dunkerque/Bailleul/Lille/ Mont-Saint-Michel

Tôt le matin, départ de **Dunkerque** en direction du **Mont-Saint-Michel**.

Arrêt à Bailleul et à Lille (gare Lille-Europe).

Déjeuner au Mont-Saint-Michel.

L'après-midi, visite de **l'abbaye du Mont-Saint-Michel**. Construite au VIII^e siècle sur un rocher de granit entouré de marécages et de sables mouvants, l'abbaye du Mont-Saint-Michel offre aux visiteurs un décor onirique.

Deux communautés de moines et de moniales des Fraternités monastiques de Jérusalem sont présentes à l'abbaye du Mont-Saint-Michel et y assurent la prière quotidienne (offices, messe) et l'accueil monastique.

Et découverte du **village du Mont-Saint-Michel** et de son histoire, à travers ses nombreuses ruelles.

Messe au Mont-Saint-Michel.

Installation à l'hôtel.

Dîner et nuit aux alentours Mont-Saint-Michel

Jour 2 : mardi 25 mars

Mont-Saint-Michel/Saint-Brieuc

Petit-déjeuner.

Le matin, route vers **Saint-Brieuc**. Compter environ 1h45.

Visite de la **maison diocésaine Saint-Yves**, l'ancien Grand séminaire du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, en particulier de la chapelle Saint-Yves. Construite en 1927 par Georges-Robert Lefort, sa chapelle de style Art déco est un véritable joyau : mosaïques d'Isidore Odorico, peintures à fresco et riche mobilier inspiré par le mouvement Seiz Breur. A découvrir également la crypte et les fresques peintes par Xavier de Langlais. Durée 1h30.

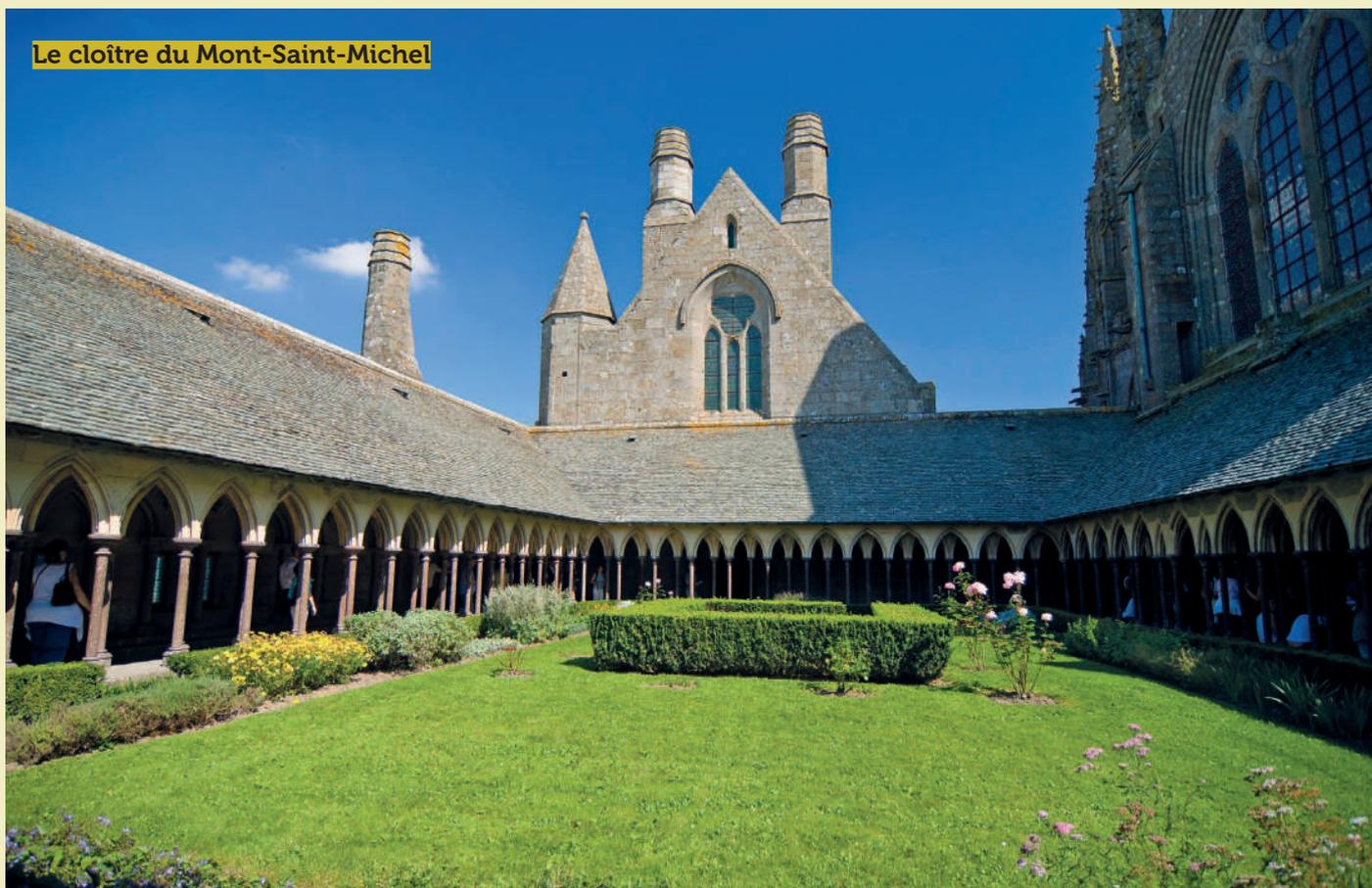
Déjeuner.

Visite guidée de la **cathédrale Saint-Etienne**.

Messe en la cathédrale de Saint-Etienne.

Dîner et nuit aux alentours de Saint-Brieuc.

Le cloître du Mont-Saint-Michel



Le Mont-Saint-Michel



Jour 3 : mercredi 26 mars

Saint-Brieuc/Tréguier/Minihy-Tréguier/
Tredrez-Locquemeau/Carhaix

Petit-déjeuner.

Le matin, route vers Tréguier. Compter environ 1h. L'après-midi trajet vers **Minihy-Tréguier**, attaché au nom d'un des saints patrons de la Bretagne : saint Yves (Yves Heloury de Kermartin 1253-1303, proclamé saint le 19 mai 1347 par le pape Clément VI). L'église de Minihy-Tréguier est bâtie à l'emplacement de la chapelle construite par saint Yves en 1293, dite chapelle de Kermartin, dédiée à Notre-Dame. À l'intérieur, on peut voir plusieurs statues anciennes dont un groupe *Saint Yves entre le riche et le pauvre* (œuvre du XV^e siècle) et le testament de saint Yves en latin. Le bréviaire restauré de saint Yves y est exposé durant le mois de mai. De très belles bannières ornent l'église et sortent pour la procession du grand pardon.



Continuation vers **Tréguier**, ancienne cité épiscopale, évangélisée au VI^e siècle par saint Tugdual. Découverte de la **cathédrale Saint-Tugdual**, l'une des plus belles cathédrales bretonnes.



Messe en la cathédrale Saint-Tugdual.

Déjeuner tardif à Tréguier.

Continuation vers Perros-Guirec et la visite de **l'église Notre-Dame-de-La-Clarté**. Cet écrin de granit abrite le chemin de croix offert en 1931 par le maître Maurice Denis, mais aussi bien d'autres merveilles : il suffit de lever les yeux pour admirer la voûte aux rinceaux délicats, ses sablières, ses engoulants. Notre-Dame de La Clarté est la patronne des marins, sa flèche du XVII^e siècle sert de repère pour les navires. Trois maquettes de bateaux (ex-voto) suspendues en face de l'autel témoignent de la reconnaissance des marins pour la Vierge salvatrice. La statue de la Vierge est en chêne, elle fut couronnée en 1946.

Nous terminerons par la visite de **l'église de Trédrez**. L'église de 1500, de style gothique flamboyant, offre les deux caractéristiques architecturales inventées par Philippe Beaumanoir : le cloche-mur et l'abside à noues multiples. À l'intérieur, riche mobilier : baptistaire (XVI^e), arbre de Jessé (XVI^e), Christ (XVI^e), bannière (XVI^e), sablière et blochets sculptés, etc. L'ossuaire (XVI^e), le mur et plusieurs croix complètent **l'enclos paroissial de Trédrez**.

Dîner et nuit aux alentours de Carhaix.

Jour 4 : jeudi 27 mars

Carhaix/Carnoët/Querrien/Cancale

Petit-déjeuner.

Le matin, visite de la **vallée des Saints**. Ce projet un peu fou lancé en 2008 ambitionne de promouvoir la culture populaire bretonne liée aux saints bretons par la création de sculptures monumentales. Implantée dans un cadre emblématique : une motte féodale sur laquelle se dressent une chapelle classée monument historique et un site archéologique duquel on contemple un sublime panorama à 360° sur tout le Poher breton, la vallée des Saints est une étape incontournable de la région ! Ainsi vous plongerez dans l'histoire et l'évangélisation de l'Armorique par ces nombreux saints, moines et ermites, venus du Pays de Galles, d'Irlande et de Cornouailles pour annoncer le Christ aux nations. Puissent ces sculptures, faisant écho à moult récits fabuleux, animer en nous l'ardeur de la mission à l'exemple de ces saints remplis d'audace ! Vous découvrirez les sculptures monumentales en granit breton, la chapelle Saint-Gildas, de style gothique, classée monument historique, la motte féodale, des vestiges romains, la forêt.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, nous nous arrêterons en cours de route au hameau de **Querrien**, le seul lieu d'apparition de la Vierge Marie en Bretagne à Jeanne Courtel, âgée de 11 ans et demi.

Le sanctuaire se trouve en pleine campagne, dans un endroit calme et paisible près d'une forêt domaniale propice à la prière et le recueillement. La chapelle de Querrien est dédiée à Notre-Dame de Toute Aide ; elle a été fondée en 1656 par Denis de la Barde, évêque de Saint-Brieuc. Le 11 septembre 1652, il constata l'apparition miraculeuse de la Sainte-Vierge Marie.

Messe.

Continuation en autocar vers Cancale.

Dîner et nuit proche de Cancale.

Jour 5 : vendredi 28 mars

Cancale/Lille/Bailleul/Dunkerque

Petit-déjeuner.

Découverte libre de **Cancale**, un petit village de pêcheur et de la côte d'Emeraude.

Messe en l'église de Saint-Méen.

Déjeuner à Cancale.

Début d'après-midi, départ pour Dunkerque.

Dîner libre en cours de route.

Arrivée à **Lille, Bailleul et Dunkerque** en soirée.

Les messes et les rencontres sont sous réserve de disponibilité des lieux et des intervenants. De même, l'ordre des visites peut être soumis à modifications. Cependant, l'ensemble des visites mentionnées au programme sera respecté.



Nos PRESTATIONS

Prix de vente par personne : **885 €** (sur une base de 35 personnes)
810 € (sur une base de 45 personnes)

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : **150 €**

Ces prix comprennent

- ✓ La mise à disposition d'un autocar grand tourisme de 53 places pendant la durée de votre pèlerinage, selon le programme ci-dessus,
- ✓ L'hébergement sur la base d'une chambre double à partager, en hôtel 2* ou 3*,
- ✓ Les taxes de séjour,
- ✓ La pension complète à compter du déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour,
- ✓ Les frais d'entrée à l'abbaye du Mont-Saint-Michel,
- ✓ Les services d'un guide professionnel au Mont-Saint-Michel et la vallée des Saints,
- ✓ L'offrande pour la Maison Saint-Yves et le sanctuaire de Querrien,
- ✓ L'assurance assistance et rapatriement Bipel Assistance avec extension Covid-19,
- ✓ Un sac à dos et un chèche.

Ce prix ne comprend pas

- ✗ Les boissons,
- ✗ Les pourboires,
- ✗ Les offrandes pour les messes, les communautés rencontrées et les intervenants extérieurs,
- ✗ Toutes les dépenses à caractère personnel.

Calcul du prix

Les prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 29 mai 2024.

À 35 jours du départ, conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant, etc.), selon le nombre définitif d'inscrits, et selon les conditions de voyage (consignes sanitaires liées au Covid-19, qui pourraient être imposées par le pays. Exemple : imposition d'un nombre limité de participants par autocar, ou par guide...).

Formalités de police

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Date limite d'inscription

Le samedi 1^{er} février 2025 (ou dès que possible).

Conditions de vente et d'annulation

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document joint). Les prix indiqués ci-dessus ont été calculés pour un groupe de 35 ou 45 personnes et selon les conditions économiques connues en date du 29 mai 2024. Toute annulation doit être notifiée par lettre. Un montant de 95 euros (non remboursable) sera retenu pour frais de dossier pour toute annulation notifiée à plus de 30 jours du départ. Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- entre 60 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25 % du montant total du voyage.
- entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage.
- entre 7 et 3 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant total du voyage.
- à moins de 3 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

Le service **Garantie Annulation**, offert par Bipel (sur présentation d'un justificatif), prend en charge les frais d'annulation mentionnés ci-dessus pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...), dès l'inscription et ce jusqu'au jour du départ.

NB : toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être prise en charge par cette garantie annulation et devra s'acquitter des frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...) jusqu'à 31 jours du départ. Passé ce délai, se référer aux conditions ci-dessus.



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

Pèlerinage en Bretagne

Du lundi 24 au vendredi 28 mars 2025

À renvoyer à : Service des pèlerinages diocésains - 39 rue de la Monnaie - 59 000 Lille

E-mail : pelerinages@lille.catholique.fr - Tél. 03 20 55 00 15

Prix du pèlerinage : 885 € par personne sur une base de 35 personnes.

810 € par personne sur une base de 45 personnes.

Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : **150 €**

Date limite d'inscription : le samedi 1^{er} février 2025

Bulletin valable pour UN SEUL VOYAGEUR (photocopies du bulletin acceptées). Inscription effective dès réception de ce bulletin, du règlement de l'acompte, **accompagnés de la photocopie impérative de votre passeport ou de votre carte nationale d'identité (si problème, nous contacter)** et suivant l'ordre de réception du courrier. Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto-verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.

M. Mme Mlle Père Sœur Frère (cocher la case)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / / Nationalité : Profession :

Téléphone (fixe et/ou portable) :

Courriel :

Nom, prénom et téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence :

Type de chambre souhaité :

Accepte de partager sa chambre avec :

Attention : si finalement personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé.

Désire une chambre individuelle (sous réserve de disponibilité), avec un supplément de 150 € à régler avec l'acompte.

Lieu où vous prenez le car (à cocher) :

Dunkerque Bailleul Lille-Europe

Règlement :

Acompte à l'inscription : 265 € (en chambre double) ou 415 € (en chambre individuelle). Solde avant le 20 février 2025.

Quel que soit le mode de règlement, merci d'indiquer la référence du dossier : REF - 25022002

Règlement par chèque à l'ordre de "AD Pèlerinages Diocésains".

Règlement sécurisé en ligne sur notre site Internet (www.bipel.com)

Santé :

Prière de préciser tout handicap, allergies alimentaires, diabète ou autre, afin que nous puissions organiser au mieux votre voyage.

.....
Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Formalités de police :

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Je m'engage au strict respect des normes sanitaires en vigueur au moment du voyage.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de participation, du prix et du contrat d'assurance (www.lille.catholique.fr/foi-spiritualite/pelerinages) (à cocher obligatoirement).

Je déclare avoir pris connaissance du traitement de mes données (voir ci-dessous et à cocher obligatoirement).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées en format papier et informatisé par les membres de l'équipe chargés de la gestion des événements et voyages organisés par AD Service des pèlerinages diocésains. Ces informations sont collectées et utilisées à des fins d'organisation et de gestion du séjour. Elles sont conservées pendant 10 ans pour des raisons comptables. Vos coordonnées pourront être transmises au service ressources du diocèse de Lille, en vue de vous solliciter pour des dons. Si vous ne le souhaitez pas, cocher ici La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Il est conforme au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi "Informatique, Fichiers et Libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier en contactant : pelerinages@lille.catholique.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@lille.catholique.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal : la CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80 715 - 75 334 PARIS Cedex 07.

Fait à, le / /

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"



**Pour tout renseignement ou inscription,
merci de contacter
le service des pèlerinages diocésains**

Adresse : 39 rue de la Monnaie - 59 000 Lille

Téléphone : 03 20 55 00 15

E-mail : pelerinages@lille.catholique.fr

IM 059 1000 42



Notre agence Bipel à votre écoute

**27 b boulevard Solférino
35000 Rennes**

**Tél. 00 33 (0)2 99 30 58 28
Courriel : bipel@bipel.com**

**Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Nous suivre sur les réseaux sociaux



www.bipel.com



[bipel.organisateurdepelerinages](https://www.facebook.com/bipel.organisateurdepelerinages)



[bipel.pelerinages](https://www.instagram.com/bipel.pelerinages)

Immatriculation IM035100040

